

***mateco***

# Charte des partenaires commerciaux

- Groupe mateco -



## **Contenu**

- 1. Avant-propos**
- 2. Exigences minimales  
de mateco à l'égard de ses partenaires commerciaux**
- 3. Contact**

## 1. Avant-propos

Pour nos clients, nos employés et la communauté en général, interagir avec mateco signifie travailler avec un partenaire fiable, qui a mis en place les normes de qualité les plus élevées pour la conduite de ses opérations. Le respect des lois et réglementations en vigueur est une question de bon sens pour mateco.

Chez mateco, nous savons tous que cet engagement exige une vigilance constante et un effort commun de la part de tous ceux qui travaillent pour ou avec mateco. L'implication de chaque partenaire est un facteur clé de succès.

La présente charte définit ce que mateco attend de ses partenaires commerciaux et de toute autre personne ou société agissant pour ou au nom de mateco, directement ou indirectement.

## 2. Exigences minimales de mateco à l'égard de ses partenaires commerciaux

<b>Diversité</b>	Ne tolérer aucune forme de discrimination à l'encontre des employés, des candidats, des clients, des partenaires commerciaux ou de toute autre personne avec laquelle nos partenaires commerciaux interagissent, en raison de la race, de l'origine nationale ou ethnique, du sexe, de la grossesse, de l'état matrimonial ou parental, de l'âge, du handicap, de la religion ou des convictions, de l'orientation sexuelle ou de toute autre caractéristique discriminatoire telle que définie par les lois et règlements applicables ou les normes publiquement reconnues.
<b>Respect</b>	(i) Traiter tout le monde (employés, candidats, clients, partenaires d'affaires, etc.) avec courtoisie, honnêteté et dignité. Aucune forme de harcèlement, d'intimidation ou d'intimidation ne saurait être tolérée.  (ii) Soutenir la protection des droits de l'homme et ne tolérer aucune forme de travail forcé ou de travail des enfants.
<b>Compliance</b>	(i) Pour se conformer aux lois, règlements et autres normes applicables à la conduite des affaires, le cas échéant.  (ii) Se conformer au régime des sanctions et des interdictions auquel les participants au commerce international doivent adhérer, en accord avec les conventions, lois et règlements internationaux pertinents relatifs au commerce extérieur.  (iii) Pour se conformer aux lois et réglementations antitrust.  (iv) Pour assurer la confidentialité de tout ce qui est lié à nos relations d'affaires et aux droits de propriété intellectuelle qui s'appliqueraient à un processus spécifique.

<b>Intégrité</b>	<p>(i) Interdiction de toute forme de corruption ou de paiement dit, de facilitation.</p> <p>(ii) Interdiction de tout type d'activités frauduleuses (fraude, vol, détournement) à l'égard de mateco ou de tout autre tiers (sous-traitant, consultant, etc.).</p> <p>(iii) Assurer la divulgation et la résolution appropriée des conflits d'intérêts en temps opportun.</p>
<b>Personnes</b>	<p>(i) Respecter les dispositions légales en matière de conditions de travail et de rémunération équitables.</p> <p>(ii) Protéger la santé et la sécurité des employés sur le lieu de travail.</p> <p>(iii) Assurer la protection continue de la vie privée et des données personnelles des individus.</p>
<b>Environnement</b>	<p>Faire face à l'évolution constante des normes climatiques et environnementales pour s'inscrire dans une perspective de développement durable.</p>

### **3. Contact**

Si vous avez besoin de conseils sur les principes énoncés dans la charte des partenaires commerciaux de mateco, ou si vous avez l'intention de signaler ou de discuter d'un problème de conformité, n'hésitez pas à nous contacter.

**mateco Sàrl,**

7 rue Laïteschbaach

L – 5324 Contern

Luxembourg

[www.mateco.lu](http://www.mateco.lu)

[compliance@mateco.lu](mailto:compliance@mateco.lu)